



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035740

HAL Id: hceres-02035740

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035740>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053907

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La licence mention Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne est une formation relevant du domaine Arts, lettres, langues. Elle est fondée sur l'étude de deux langues vivantes (Langue A, obligatoirement l'anglais, et Langue B), auquel s'ajoute l'apprentissage d'une troisième langue vivante (Langue C) sous forme d'initiation ou de la poursuite d'un enseignement de langue vivante 3 initié au lycée. Ces cours visant à acquérir la maîtrise de langues vivantes appliquées au commerce international sont complétés par l'enseignement de matières d'application comme le droit, les sciences économiques, l'économie de l'entreprise ou l'étude des logiciels de la bureautique.

Il s'agit donc d'une filière professionnalisante préparant à une poursuite d'études au niveau d'un master à finalité professionnelle (comme le master Relations commerciales internationales et le master Traduction de produits multi-supports proposés par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne). Les deux premières années de la formation constituent aussi un bon socle à des licences professionnelles tertiaires liées à l'ouverture internationale et à la médiation culturelle, nationale ou internationale.

Les débouchés sont essentiellement le commerce extérieur, l'import-export de biens ou de services, les sociétés de transport et de logistique, l'hôtellerie, les entreprises culturelles et touristiques, les agences de communication, la traduction et l'interprétariat.

La licence LEA comporte quatre spécialités en fonction des combinaisons de langues choisies : Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien et Anglais-Portugais.

Avis condensé

- Avis global :

La licence Langues étrangères appliquées relève de la Faculté des Arts, Lettres et Langues et fait l'objet d'une demande de renouvellement d'habilitation. Aux trois spécialités existantes (Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien) s'ajoute désormais une quatrième (Anglais-Portugais), justifiée par l'importance de la communauté lusophone dans la région stéphanoise et la perspective de nouveaux partenariats internationaux. C'est une formation adaptée qui répond de façon très satisfaisante à plusieurs critères d'évaluation, même si elle présente quelques points faibles importants.

Le projet pédagogique est de très bonne qualité, les objectifs bien définis (accès à des masters professionnels), le contenu et l'organisation des enseignements sont parfaitement adaptés à la maîtrise de langues étrangères appliquées au commerce international, l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants et l'ouverture sur le monde professionnel semblent des gages de réussite.



Les quelques points faibles importants qui subsistent concernent essentiellement le taux d'abandon en première année, le taux de réussite en trois ans et le pilotage de la formation.

● Points forts :

- Le contenu et l'organisation des enseignements sont parfaitement adaptés à la maîtrise de langues étrangères appliquées au commerce international, avec une progressivité de la professionnalisation au fur et à mesure que croît la part réservée aux matières d'application. La formation constitue un tremplin efficace pour accéder à des masters professionnels.
- L'étude d'une langue vivante 3 représente un atout sur le marché du travail dans le secteur du commerce international et permet à la filière LEA de l'Université Jean Monnet de se démarquer d'autres formations du même type.
- L'encouragement à la mobilité internationale est particulièrement sensible, les étudiants sont convenablement encadrés et leurs études à l'étranger bien financées, notamment grâce à un partenariat avec la Région Rhône-Alpes.

● Points faibles :

- Le taux d'abandon en première année est très élevé, notamment pour la spécialité Anglais-Espagnol (50 %), et le taux de réussite en trois ans est trop faible.
- Les procédures d'évaluation (des étudiants et des enseignements) ne font pas l'objet d'une réflexion assez approfondie, ce qui nuit à la transparence de l'information sur le diplôme et au bon fonctionnement du pilotage de la formation.
- Le pilotage de la formation n'est pas assuré de façon pleinement satisfaisante : l'équipe pédagogique ne s'intéresse pas assez à la connaissance et au suivi des étudiants, ne donne pas suffisamment d'informations à l'extérieur et en interne (manque de communication avec les secteurs public et privé, avec les futurs étudiants, les étudiants inscrits dans la formation et les anciens diplômés), ce qui ne lui permet pas de valoriser le diplôme et d'obtenir un recrutement à la mesure de ses ambitions.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

Pour lutter contre le taux d'échec élevé en première année, il est impératif de prêter la plus grande attention aux dispositifs qu'il est possible de mettre en place dans le cadre du Plan Réussite en Licence. L'équipe pédagogique doit pouvoir se répartir les responsabilités pour assurer un encadrement optimal des étudiants et être capable de leur accorder individuellement dès la L1 des entretiens nécessaires à l'élaboration d'un contrat de réussite ou projet professionnel personnel. L'existence de quatre spécialités pourrait peut-être donner lieu à un partage des tâches par année, plus propice à l'encadrement d'effectifs relativement importants. Le tutorat en L1 doit aussi être optimisé et comporter idéalement trois phases distinctes : tutorat d'intégration obligatoire pour tous les étudiants en début d'année, tutorat méthodologique dans la seconde partie du premier semestre pour tous ceux qui en éprouvent le besoin et tutorat de soutien au deuxième semestre pour tous les étudiants jugés trop faibles à l'issue des premières évaluations. Enfin, il serait sans doute utile de renforcer la communication en général (mieux faire connaître la formation dans les structures académiques et les entreprises, développer un réseau d'« anciens ») et l'orientation active en particulier (participation systématique des enseignants du département) de façon à motiver de bons élèves à s'inscrire dans la formation pour obtenir un recrutement de qualité.

Il conviendrait également d'accorder plus d'importance aux procédures d'évaluation, garantes du succès de l'étudiant et du bon pilotage de la formation.

L'évaluation des connaissances des étudiants devrait passer par un affichage clair des modalités d'examens au niveau des maquettes (nature de l'examen : écrit, oral, examen final, contrôle continu, durée, coefficient) de façon à ce que les futurs étudiants puissent juger des exigences de la formation et que les étudiants inscrits puissent se préparer aux examens en connaissance de cause.

L'évaluation des enseignements par les étudiants serait sans doute plus performante si elle prenait la forme d'un questionnaire écrit, anonyme, sur chaque unité d'enseignement (UE) ou chaque type de cours, distribué à la fin



du semestre sous forme papier à tous les étudiants, ou disponible en ligne, que chacun pourrait remplir en toute sérénité et franchise. L'outil informatique serait naturellement le bienvenu pour la gestion des réponses et leur analyse, de façon à ne pas accroître inconsidérément la charge de travail de l'équipe pédagogique.

Enfin, il serait souhaitable de prêter une plus grande attention au pilotage de la formation. La connaissance précise de la population étudiante permettrait sans doute de mieux anticiper ses difficultés (gestion des différentes formes de tutorat et du public ciblé en L1). Le tutorat pourrait être étendu à l'année de L2. Le dispositif de suivi des étudiants de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) devrait aussi concerner, si possible, la deuxième et la troisième année. Il serait important d'utiliser les études de l'OVE, les fichiers de l'association des étudiants de LEA et peut-être les ressources du master Relations commerciales internationales (sous la forme d'une mission confiée à des étudiants ?) pour constituer un répertoire d'« anciens », voire une association d'« anciens », propres à dynamiser la formation en offrant aux étudiants conseils et assistance pour une meilleure insertion professionnelle.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage de la formation n'est pas entièrement satisfaisant :

- L'équipe pédagogique ne s'intéresse pas assez à la connaissance et au suivi de la population étudiante (la demande d'habilitation ne fournit aucune donnée précise sur les caractéristiques de cette population étudiante, les rubriques concernant le suivi des étudiants ne sont pas toujours renseignées).
- Il n'y a pas d'actions de communication spécifiques des universitaires vers les structures académiques et les entreprises.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est très satisfaisant, hormis la procédure d'évaluation des enseignements :

- Les objectifs sont clairement énoncés, les débouchés bien précisés, notamment l'accès aux masters à finalité professionnelle.
- Les contenus et l'organisation des enseignements sont bien conçus afin de permettre une bonne connaissance des langues appliquées choisies ainsi que la progressivité de la professionnalisation.
- L'acquisition de compétences additionnelles et transversales est pleinement réalisée.
- L'évaluation des connaissances des étudiants n'est pas transparente : la maquette ne mentionne pas les modalités d'examens pour les différents cours.
- L'évaluation des enseignements n'est pas réalisée de façon satisfaisante : la réunion d'une « Commission paritaire semestrielle » ne peut remplacer efficacement un questionnaire d'évaluation écrit et anonyme, UE par UE. La formation n'est pas évaluée dans sa globalité.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont dans l'ensemble assez satisfaisants :

- L'accompagnement des étudiants grâce à des enseignements pour des groupes spécifiques, au tutorat et à des UE d'ouverture permettant une éventuelle réorientation est en bonne voie. Les seules réserves concernent les procédures d'information, qui ne sont pas assez poussées (l'orientation active n'est pas toujours conduite par un enseignant du département LEA, les enseignants ne donnent pas d'information en cours de cursus) et la nécessité d'un tutorat plus poussé.
- La progressivité des parcours est réelle et conduit à une professionnalisation croissante, notamment grâce à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant.
- Les réorientations sont possibles et clairement indiquées aux étudiants. Il existe des passerelles contribuant à la mobilité interne au sein de l'établissement.



4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisie :

- L'orientation professionnelle est facilitée par la nature professionnalisante de la formation, une ouverture sur des masters à finalité professionnelle et l'encouragement de la mobilité internationale.
- L'ouverture sur le monde professionnel est réelle et rapide en raison de l'intervention de professionnels extérieurs dans la formation et grâce à la possibilité de stages professionnalisants.
- Le devenir des étudiants n'est pas assez pris en considération, ce qui ne facilite pas le pilotage de la formation et nuit à la valorisation du diplôme.